

## Procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020

<u>Nombre de conseillers</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• en exercice : 19</li><li>• présents : 12</li><li>• votants : 18</li></ul>	L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Paul DIVANAC'H, Maire.  <u>Présents:</u> Paul DIVANAC'H, Sylviane PENNANEAC'H, Pascal BODENAN, Véronique LEBON, Jacques LE PAGE, Jeanne HASCOET, Annick KERIVEL, André PIRIOU, Fabienne TIENNOT, Béatrice LE BOURC'H, Denis FLOC'HLAY, Luc FOURNIER.  <u>Absents excusés:</u> Alain PENNOBER qui a donné procuration à Paul DIVANAC'H ; David MARCHAL qui a donné procuration à Jacques LE PAGE ; Béatrice HASCOET qui a donné procuration à Pascal BODENAN ; Nathalie RIOU qui a donné procuration à Sylviane PENNANEAC'H ; David DADEN qui a donné procuration à Denis FLOC'HLAY ; Cathy LE MEUR qui a donné procuration à Béatrice LE BOURC'H ; Olivier HENAFF.  <u>Elu secrétaire de séance :</u> Pascal BODENAN
<u>Date de convocation</u> 3 juillet 2020	

Assistait également à la réunion Sidonie CADORET, secrétaire générale de mairie.

### ORDRE DU JOUR :

N° délibération	Objet de la délibération
D-2020-28	Désignation des délégués du Conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

\*\*\*\*\*

A 19h Paul DIVANAC'H, Maire, déclare la séance ouverte. L'assemblée, en début de séance, adopte le procès-verbal de la séance du 8 juin 2020 du conseil municipal.

\*\*\*\*\*

### 1 - Désignation des délégués du Conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. - Délibération n°D-2020-28

Le Conseil municipal doit désigner les délégués et suppléants appelés à faire partie du collège électoral constitué en vue de l'élection le 27 septembre 2020 des sénateurs.

#### a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM.MM./Mmes Sylviane PENNANEAC'H, Jeanne HASCOET, Luc FOURNIER et Denis FLOC'HLAY. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### b) Élection des 5 délégués et des 3 suppléants :

Les candidatures enregistrées :

Liste A : liste de Sylviane PENNANEAC'H

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des 5 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs : 2
- suffrages exprimés : 16

La liste de Sylviane PENNANEAC'H ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales :

Madame	PENNANEAC'H	Sylviane	Déléguée
Monsieur	PENNOBER	Alain	Délégué
Madame	LEBON	Véronique	Déléguée
Monsieur	BODENAN	Pascal	Délégué
Madame	TIENNOT	Fabienne	Déléguée
Monsieur	DIVANACH	Paul	Suppléant
Madame	HASCOET	Jeanne	Suppléante
Monsieur	PIRIOU	André	Suppléant

\*\*\*\*\*

Le Maire déclare la séance du conseil municipal levée à 19h20.

La séance du conseil municipal du 10 juillet 2020 comprend la délibération D-2020-028.